

Cas n° 7 | Droit de garde

Au Danemark, les nouveaux parents répondant à certains critères démographiques sont tenus de subir un test de compétence parentale et peuvent, dans de rares cas, perdre la garde de leur nouveau-né s'ils ne démontrent pas qu'ils ont les compétences de base nécessaires. Bien que ces évaluations aient été interdites en mai 2025, après avoir été largement critiquées pour leur caractère raciste et leur insensibilité culturelle, une jeune mère groenlandaise a récemment été séparée de son nouveau-né après avoir échoué à son test de compétence.

Certaines personnes ont plaidé en faveur des licences parentales. Le philosophe Hugh LaFollette soutient qu'être parent, tout comme conduire une automobile ou pratiquer la médecine, est une activité à haut risque et devrait être traitée en conséquence. À l'heure actuelle, même si recevoir une mauvaise éducation peut entraîner des dommages durables, la société n'exige des futurs parents aucune preuve de compétence. L'argument du philosophe est simple : notre société règlemente déjà des activités qui pourraient être dangereuses alors que ces dernières comportent beaucoup moins de risques que l'éducation d'un enfant. On exige effectivement des permis ou des licences pour certaines activités. C'est le cas pour la conduite automobile, car un certain niveau de compétence est nécessaire à l'utilisation sécuritaire d'un véhicule. Dans certaines professions telles que la médecine, le droit, la pharmacie et la psychiatrie, les praticiens et praticiennes doivent respecter les normes régissant la délivrance des licences afin de démontrer qu'ils peuvent exercer en toute sécurité les responsabilités qui leur sont confiées par le biais de la réglementation. M. LaFollette ajoute que lorsque des tests modérément fiables seront disponibles, la société devra régir la délivrance des licences pour que l'incompétence de certaines personnes ne mette pas en danger des gens innocents. Si le bien-être des enfants est primordial, pourquoi ne pas s'assurer que les parents sont qualifiés? Quelles seraient les qualifications nécessaires, et quelles personnes seraient les mieux placées pour établir ces dernières? Comment tenir compte des questions culturelles afin d'éviter que ces qualifications soient biaisées?

De plus, l'idée de délivrer des licences aux parents soulève de sérieuses questions éthiques. Cette pratique risque d'imposer un fardeau injuste aux familles pauvres ou marginalisées ou aux personnes appartenant à certains groupes raciaux, et mènerait à reproduire les erreurs des mouvements eugénistes et colonialistes du passé. Certaines voix suggèrent une option moins coercitive, soit de faire suivre aux nouveaux parents des cours obligatoires sur le rôle parental, un peu comme on le fait pour la conduite. Ainsi, on doterait les familles des compétences de base sans mettre en péril leurs droits de garde. De tels cours permettraient aux futurs parents d'avoir les connaissances et les compétences de base nécessaires pour protéger et favoriser le bien-être de leur enfant. Les partisans de cette mesure affirment que cela donnerait à chaque enfant un départ plus équitable, tandis que les détracteurs soutiennent que cela imposerait une surveillance gouvernementale indésirable dans la vie privée des familles.

Il est possible qu'il ne puisse pas y avoir de choix neutre quant au contenu d'une évaluation menant à la délivrance d'une licence parentale puisqu'elle devrait s'appuyer sur des critères universels, sans quoi on risquerait de ne pas tenir compte des variations culturelles, religieuses ou ethniques dans les normes parentales. L'idée que le gouvernement puisse prendre l'enfant de parents issus d'un milieu culturel différent de celui de la majorité du pays rappelle l'histoire particulièrement sombre des pensionnats autochtones du Canada, où de nombreux enfants ont été séparés de leurs parents dans le cadre de programmes de rééducation qui ont mené à des abus et à de la négligence systémiques. Les enfants recherchent généralement l'attention et l'affection d'un parent, pas nécessairement du meilleur parent ou du parent idéal, mais bien de *leur* parent. Mais que se passe-t-il lorsqu'un parent a besoin de conseils élémentaires pour assurer la sécurité et la santé de son enfant? Il n'existe actuellement aucune formation obligatoire ni aucun test portant sur ce type de connaissances.



Cas n° 7 | Droit de garde

Matière à discussion

1. Comment trouver un équilibre entre les droits des parents et la responsabilité de la société de protéger la prochaine génération?
2. Vaut-il mieux que les enfants soient élevés par des parents imparfaits ou dans une société où le gouvernement est hautement interventionniste?
3. Comment des cours sur le rôle parental pourraient-ils protéger tous les enfants tout en respectant la diversité religieuse, culturelle ou ethnique?
4. Le gouvernement a-t-il le droit ou le devoir de s'immiscer lorsqu'il s'agit de décider qui peut être parent ou comment élever les enfants?
5. Les licences parentales sont-elles justifiables ou devraient-elles être totalement proscrites?

Lecture d'approfondissement

[Pensionnats pour Autochtones : qu'en était-il au Québec?](#) Gabrielle Paul Publié le 11 juin 2021 à 7 h 16 HAE

[De la puissance paternelle à l'autorité parentale : Une institution en voie de trouver sa vraie finalité](#) Edith Deleury, Michèle Rivet et Jean-Marc Neault, Volume 15, numéro 4, 1974, p. 779–870

[Enfants inuit placés de force : rassemblement en soutien aux Groenlandais au Danemark](#) Agence France-Presse, Publié le 18 septembre à 14 h 00 HNE